
Financement à l'activité en santé : réduction des services en vue

Longueuil, le 3 février 2016 – L'APTS s'inquiète des conséquences de la réforme du financement des établissements de santé et de services sociaux sur les services, particulièrement sur les services sociaux. « Nous mettons en garde le ministre contre toute volonté d'étendre cette réforme aux services sociaux. Ceux-ci se prêtent mal aux calculs comptables. En santé mentale par exemple, ce n'est pas facile de codifier un acte d'une travailleuse sociale et de le réduire à une statistique, indique la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Comment peut-on mettre un prix sur la souffrance humaine? »

Les effets pervers du financement à l'activité (FAA) sont bien connus. « Cette réforme vise à mettre en concurrence les établissements, entre eux et avec le secteur privé, se désole la présidente. Cette course à la performance et au prix le plus bas pour un acte donné se traduit, dans les pays où le FAA a été appliqué, par une sélection des soins les plus payants, par une réduction des services les plus coûteux et par des congés trop rapidement accordés aux patients, sans parler d'une pression accrue sur le personnel, déjà surchargé. Ce modèle ne favorise décidément pas l'accessibilité et la qualité des services. »

Les gestionnaires dépendent déjà beaucoup trop des statistiques, auxquelles ils ont recours afin de mesurer la «performance» de tel ou tel service, de telle ou telle équipe de soins. « Or l'APTS a révélé que l'argent ne suit pas le patient mais bien les statistiques, affirme Carolle Dubé. Celles-ci ne sont pas toujours fiables et sont parfois manipulées pour obtenir des résultats « payants ». Elles créent également une strate de bureaucratie tatillonne et autoritaire qui mine l'autonomie professionnelle des intervenants sur le terrain. Le FAA ne fera qu'accentuer cette tendance à accumuler de la paperasse. »

L'APTS demande au ministre d'arrêter de se servir de subterfuges pour diminuer les services. « Nous invitons M. Barrette à mettre toute son énergie à rendre les services accessibles à la population et à s'attaquer durablement au manque de ressources dans le réseau, au lieu de chanceler encore une fois les structures. Ces multiples changements ont un coût humain pour les patients et pour les professionnels et les techniciens. Nous sommes prêts à le rencontrer pour lui faire comprendre toute l'étendue du stress et de la détresse que nos membres subissent en conséquence des mauvaises décisions ministérielles », de conclure la présidente de l'APTS.

À propos de l'APTS

Avec près de 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.